



Mouy, le 7 juillet 2006

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses
dans les équipements électriques et électroniques (RoHS)

La directive européenne 2002/95/CE (directive RoHS) limite l'usage de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Sur la base des informations dont nous disposons, TEC AUTOMATISMES indique que les produits fournis à ses clients sont conformes RoHS et peuvent être commandés comme tels à l'instant et après la date d'émission de ce certificat.

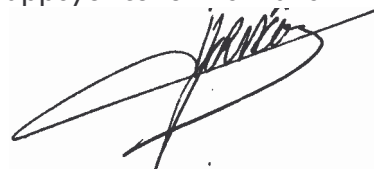
La confirmation de l'état de conformité de nos produits implique :

- ✓ Soit que les produits ne contiennent pas de substances règlementées dans des concentrations dépassant les valeurs fixées par l'article 4 de la Directive RoHS,
- ✓ Soit que la présence de ces substances dans des concentrations supérieures à celles fixées par la directive est autorisée dans le cadre d'applications particulières qui sont listées dans l'Annexe de la Directive RoHS.

TEC AUTOMATISMES a pris toutes les dispositions pour valider l'information communiquée à ses clients et veille en permanence à la traçabilité des documents permettant d'appuyer cette information



Alain DESCHAMPS
Directeur Général



Bruno HERVIEUX
Responsable Qualité

ISO 9001



Siège social et usine :
Z.I. des Petits Près, route de Balagny - B.P. 129 - 60251 MOUY cedex (France)
Tél. : 03 44 31 15 15 - Fax. : 03 44 26 43 73
Site internet : www.tec-automatismes.com

S.A.S. au capital de 2 295 000 € RCS BEAUVAIS B 349 876 920 (89B79) APE 312A CCP 25987C Paris

N° FM 56747